



Activités du 16 Septembre au 20 Juin

Organisation des groupes

Découverte **230 €**

D 5-6 ans *samedi*

Apprentissage **230 €**

A 6-8 ans

- *samedi*
- **Ou vendredi (18:00)**

Perfectionnement **230 €**

P1 8-10 ans *samedi*

P2 10-12 ans *samedi*

P3 12-15 ans *samedi*

P4 15-18 ans

- *lundi soir (20:30-22:00)*
- *Ou samedi*

P5 Adultes

- *lundi soir (20:30-22:00)*
- **Ou jeudi soir (20:30-22:00)**
- **Ou lundi & vendredi matin (7:00-8:00)**

Compétition **260 €**

C1 Avenir	1 à 2 entraînements/semaine
C2 Avenir	2 à 3 entraînements/semaine
C3 Jeunes	2 à 4 entraînements/semaine
C4D Junior-Senior	Niveau Départemental 3 entraînements/semaine
C4R Junior-Senior	Niveau Régional et + 4 à 6 entraînements/semaine
C5 Masters	2 entraînements/semaine Lundi et jeudi soir

Aquagym **1 cours: 230 €**
Sans condition d'âge **2° cours: + 80 €**

- *lundi soir*
- **Ou mardi soir**
- **Ou jeudi soir**
- **Ou vendredi soir**

Tarif des cotisations - Saison 2019-2020

Un adhérent qui nous présente un SPONSOR de 500€ minimum = 1 cotisation GRATUITE

Réductions

Habitants de Cugnaux: -20€

Réduction familles:

- 2° adhérent: - 40€
- 3° adhérent: et suivants - 50€

Inscription en cours de saison:

- Après le 1^{er} Janvier: - 50€
- Après le 1^{er} Avril: -100€

- Le tarif inclut:**
- **La licence FFN**
 - **1 cours/semaine du 16 Sept au 20 Juin, hors vacances scolaires**
 - **1 bonnet**

Tarif Compétition (260 €)

Le tarif inclut:

- La licence FFN
- Les entraînements sur la durée de la saison, y compris un programme spécifique pendant les vacances scolaires
- La prise en charge des frais d'engagements aux compétitions
- 1 bonnet
- 1 tee-shirt

Comment s'inscrire?

Pour les inscriptions **à la natation un test est nécessaire**: venez avec votre tenue (maillot, lunette, bonnet) .

Les parents devront se changer pour accompagner leur enfant au bord du bassin. Prévoir une tenue (short/tee-shirt)

Conditions d'accès

- D** Réaliser 10 m en autonomie (sans matériel)
Etre à l'aise dans l'eau
Suivre les indications de l'adulte
- A** Réaliser 15 m sans matériel sans repris d'appui
Entrer dans l'eau en sautant
- P1** Réaliser 25 m en nage ventrale + 25 m en dos
- P2** Réaliser 25 m en nage ventrale + 25 m en dos + 25 m en Crawl
- P3** Réaliser 25 m en nage ventrale + 25 m en dos + 25 m en Crawl
Nager 100 m sans s'arrêter
- P4** Réaliser 100 m 4 Nages
- P5** Plusieurs niveaux- Au minimum: 25 m en brasse

Dates des tests et de dépôt des dossiers d'inscriptions

Mardi 25 et Jeudi 27 Juin 2019
Mardi 10, Jeudi 12 et Vendredi 13 Sept.
Entre 19:00 et 20:30
À la piscine de La Ramée

Pièces à fournir

- Dossier d'inscription complété et signé
- Certificat médical
- Règlement de la cotisation (par chèque)

Présenter les justificatifs pour bénéficier des réductions

Renouvellement d'inscription

Nos anciens adhérents pourront venir déposer leurs dossier de ré-inscription aux dates suivantes:

Les dossiers pourront être pris en compte en Septembre dans la limite des places restant disponibles

De préférence (créneaux réservés ré-inscriptions)

Jeudi 13 Juin 2019 (19:00-20:30)
Samedi 15 Juin 2019 (12:00-14:00)

Créneaux communs avec nouveaux inscrits

• Mardi 25 Juin 2019 (19:00-20:30)
• Jeudi 27 Juin 2019 (19:00-20:30)

Tél: 06 75 84 34 87

Email: president.cncugnaux31@gmail.com

Site internet: <http://www.cncugnaux31.org>

Points essentiels du règlement intérieur

- Se tenir informé des éventuelles modifications d'horaires (notamment périodes de congés) en consultant le site internet,
- Ne pas laisser d'objets de valeur dans les vestiaires, les déposer dans un casier.
- Les parents ou responsables des mineurs doivent les accompagner **jusqu'à l'entrée de la piscine** et les récupérer au même endroit.
- Respecter le règlement de la piscine de l'Oasis (notamment les consignes en zones pieds nus et douche obligatoire)
- Accès aux bassins ou aux vestiaires non autorisé aux parents, à l'exception des « portes ouvertes » organisées. Dans ce cas prévoir une tenue de rechange (tee-shirt, short).
- Aucun remboursement en cours de saison à la demande de l'adhérent au-delà du mois suivant l'inscription (sauf déménagement ou motif médical avec justificatif).
- Chaque groupe ayant une capacité maximale, l'adhérent ne peut pas s'entraîner dans un autre groupe que celui dans lequel il est inscrit.

Le règlement intérieur dans son intégralité est disponible sur le site du club.

Ils nous soutiennent ...merci à eux!

